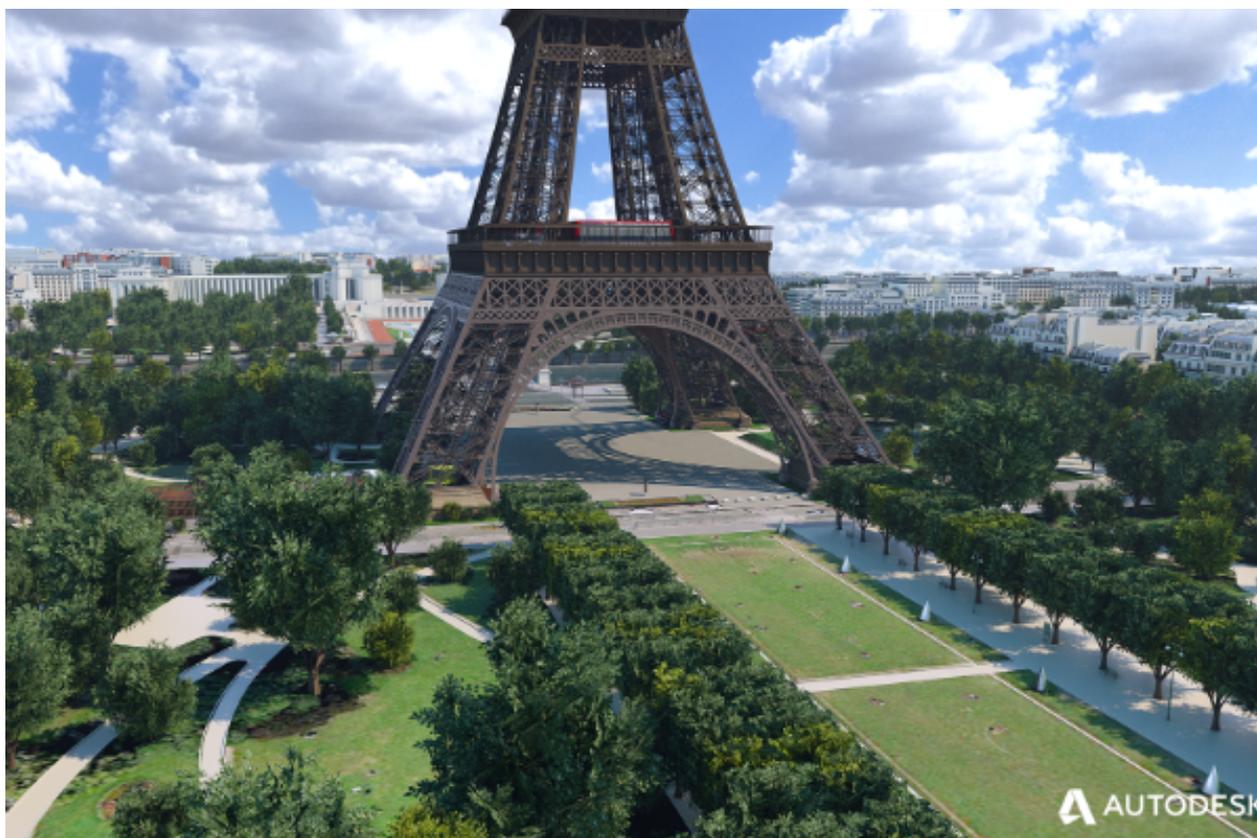

[Imprimer](#)

Début de la concertation pour l'opération « Site tour Eiffel »

Image

Le projet « d'amélioration de l'accueil et de l'expérience de visite » de la tour Eiffel, géré par la SPL PariSeine, est désormais élargi à un secteur d'une cinquantaine d'hectares chevauchant trois arrondissements (7e, 15e et 16e).

De part et d'autre du parvis de la tour Eiffel, l'opération « Site tour Eiffel » s'étend de l'esplanade du Trocadéro jusqu'au Champ-de-Mars et à l'Ecole militaire, en intégrant les bords de Seine entre les ponts d'Iéna et de Bir-Hakeim. Le Conseil de Paris a voté le 12 décembre 2018 en faveur de sa réalisation, pour un budget estimé à 72 millions d'euros TTC, et le transfert de sa gestion à la SPL PariSeine. Cette dernière réalisera l'intégralité des démarches nécessaires à la réalisation du projet de la gestion du marché de maître d'œuvre aux travaux de réaménagement du site.



A partir d'un recensement des usages des touristes, mais aussi des Parisiens qui profitent des espaces verts, les grandes orientations de cette requalification urbaine ont été définies. Optimisation des espaces délaissés, amélioration des commodités, réorganisation des commerces, il s'agira aussi de repenser l'accueil des visiteurs dès leur arrivée par les transports en commun.

Deux phases de concertation

Prévue au cours du premier trimestre 2019, une première phase de concertation consistera à présenter les grands objectifs de l'opération aux Parisiens et de recueillir leurs réactions. Les quatre équipes retenues en avril 2018 (*) dans le cadre d'un dialogue compétitif y assisteront afin de suivre les débats et d'intégrer les éventuelles attentes de riverains à leur projet. Le bilan de cette première phase alimentera le cahier des charges final, tandis que l'équipe de maîtrise d'œuvre sera sélectionnée en avril.

En juin et juillet 2019, se déroulera la deuxième phase de concertation, sous la forme d'une enquête publique avec exposition des quatre projets au Pavillon de l'Arsenal. A la rentrée de 2019, des évolutions seront apportées au projet en fonction du bilan de la concertation. Début 2020, le permis de construire sera déposé. Les travaux doivent débuter fin 2020-début 2021.

Calendrier prévisionnel :

Le calendrier prévisionnel de cette opération est le suivant :

Notification du marché de conception et transfert à la SPL PariSeine.....	2 ^e trimestre 2019
Dépôt des autorisations administratives	3 ^e trimestre 2019
Enquête publique	2 ^e trimestre 2020
Fin des études de maîtrise d'œuvre	4 ^e trimestre 2020
Début des travaux	1 ^e trimestre 2021
Fin des travaux	4 ^e trimestre 2023

Le coût global de l'opération, en valeur finale estimée, est de 72 000 000 € TTC.

Pour aller plus loin :

- téléchargez [le projet de délibération de la DCPA sur l'opération Tour Eiffel](#)
- consultez [la présentation de l'opération Tour Eiffel de décembre 2017](#)

(*) L'équipe Al-a : Amanda Levet architects, Bonnier et Glachant architectes, urbaniste Ricky Burdett, l'agence de BET « Quatorze », Terrell, Egis, VPEAS, Systematica, Cronos conseil, Attitudes urbaines et Gross Max.

L'équipe Gustafson Porter et Bowman : Gustafson Porter et Bowman, agence de paysage, Chartier et Corbasson architectes, Atelier Monchecourt & co architectes, Sathy urbaniste, agence Devillers & associés urbanistes, Ma-Geo Morel, VPEAS, BIM services, Inex, Bollinger + Grohmann, Gevolys et Yris.

L'équipe l'Agence TER : Agence de paysage TER, Carlo Ratti architecte, Exploration architecture, Arcadis, Berim, Cronos conseil et Alphaville.

L'équipe Koz architectes : Koz architectes, Junya Ishigami architecte, Nicholas Dünnebacke

